

ZOOM SUR

LES TRAVAUX ESTIVAUX

L'entretien du patrimoine communal est au cœur de l'investissement budgétaire de la Ville. Tout au long de l'année et notamment pendant les périodes de congés, les équipements font l'objet de rénovation, de mise en peinture et de réaménagement.

Des entreprises interviennent sur les sites concernés ainsi que les agents municipaux relevant de la Régie Bâtiments qui suivent avec compétence leurs chantiers. Cette année, ce service a, entre autres, aménager des locaux permettant d'ouvrir deux nouvelles classes à l'école Marie Curie maternelle et dans le groupe scolaire Louise Michel et procédé au réaménagement des classes Marie Curie 3 et Pierre Curie maternelle, après travaux.

GROUPE SCOLAIRE PIERRE CURIE



Seconde tranche de remplacement des volets solaires (**9 979 €**) et réfection des sols dans les extensions en maternelle et élémentaire (**58 200 €**)

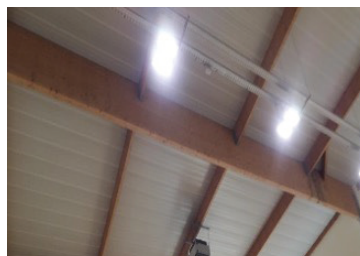


SALLE POLYVALENTE



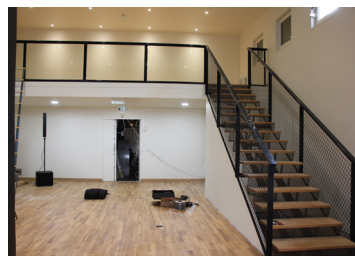
Ponçage et vitrification du parquet (**21 414 €**)

GYMNASE

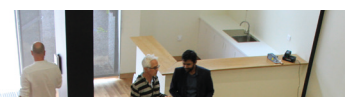


Depuis plusieurs années, les installations municipales se dotent d'éclairage en Led. Il en est ainsi de la salle de danse et de la salle de boxe (**17 000 €**). Il a été procédé à la réfection de l'étanchéité de la toiture de l'équipement (**32 879 €**)

MEZZANINE



Remplacement et vitrification du parquet (**29 136 €**), remise en peinture des murs et pose cuisine/bar (**22 117, 20 €**)



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARIE CURIE



Remplacement des sols dans le bâtiment 3 et mise en peinture des murs (**102 852 €**)



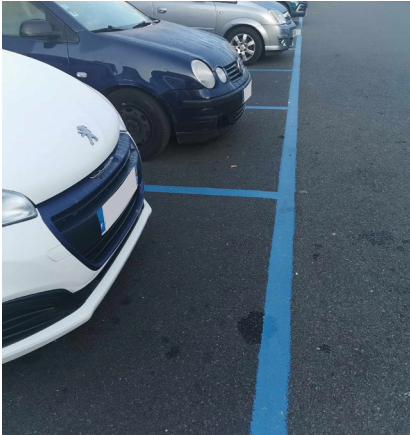
LOUISE MICHEL ET À MARIE CURIE MATERNELLE



57 stores ont été posés dans le groupe scolaire (**29 358 €**)

Faisons le point sur...

L'OFFRE DE STATIONNEMENT



Un peu d'histoire...

Le village de Pierrelaye a été construit au cours des siècles passés, du 17^{ème} au 20^{ème}.

À cette époque, les voiries créées servaient uniquement pour la desserte des exploitations agricoles. Elles ont en conséquence été calibrées pour permettre le passage d'une charrue tirée par un ou deux chevaux.

Les voiries avaient deux fonctions : pouvoir se rendre dans les champs environnants ou permettre la liaison entre l'habitation et la place de l'église où se trouvaient les commerçants et artisans (cuissons du pain ...).

Considérant que le chemin le plus court pour aller d'un point vers un autre est la ligne droite, elles ont été conçues sur ces bases, sans cohérence entre elles.

Bien sûr, à cette époque, personne n'imaginait qu'un jour après l'abandon de l'activité agricole et de l'élevage, des automobilistes envahiraient ces centres ruraux non prévus à cet usage.

De plus, de nombreuses familles possèdent plusieurs voitures et stationnent celles-ci sur l'espace public non prévu à cet effet.

À ce jour

Le nombre de places de stationnement ne peut être augmenté. L'offre totale actuelle s'élève à **945 places** dont une majorité se situe dans **les zones dites blanches non soumises à réglementation**. À ce jour, il existe **7 places dédiées aux livraisons** et **38 arrêts minutes**.

Les deux plans ci-contre font apparaître **les 120 places situées en zone bleue** et **321 places en zone orange**. Il est rappelé que la durée de stationnement en zone bleue ne peut excéder **1h30 et 4h** pour ce qui concerne les zones orange. **À partir du 1^{er} octobre 2023**, il vous faudra bien veiller à respecter les durées de stationnement. Sans cela, vous vous exposerez à une verbalisation. En zone bleue, n'oubliez pas de vous munir de votre disque !

